

Le Petit Journal

Bulletin municipal n°104 - Janvier 2026

Lacaunais

Edito

Chères Lacaunaises, chers Lacaunais,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de sérénité. Que cette année vous apporte l'énergie nécessaire pour mener à bien vos projets personnels comme professionnels.

Dans un monde très incertain en France comme à l'étranger en matière de politique, d'économie, de social, de pouvoir d'achat, nous nous devons de faire preuve d'un peu d'optimisme dans notre commune pour laquelle notre engagement est permanent, avec une gestion rigoureuse de nos finances et une volonté d'intensifier la cohésion et l'attractivité de notre beau territoire.

2025 a encore été une année dense pour notre commune. Les travaux engagés sur nos infrastructures, et les actions menées en faveur de notre cadre de vie ont mobilisé nos équipes et nos partenaires. Nous avons avancé avec constance et pragmatisme. La dernière phase des travaux de la gendarmerie a débuté pour une fin prévue en juin 2026. L'aménagement du jardin public donne un parfait rendu en attente de la pose des deux ponts. La salle de Bel Air terminée en janvier, accueillera les voeux à la population. Enfin, de nombreux travaux de voirie ont été réalisés (cf. rubrique dédiée).

2026 sera dans la continuité de cet effort collectif. Plusieurs chantiers importants verront le jour ou se poursuivront : travaux importants de voirie ; réalisation d'un club house pour le comité des fêtes et de trois locaux pour le stockage de matériels d'associations ; mise en place d'un grand portail électrique à l'ancien bâtiment Rul pour y remiser les mini-bus ; étude et premiers travaux sur l'avenue Jean Jaurès avec réfection des réseaux secs et humides, des places de stationnement et des trottoirs, ainsi que la création d'un aménagement sécurisé favorisant la circulation piétonne et assimilée ; étude d'une voie douce sur l'avenue De Lattre de Tassigny, incluant le déplacement des luminaires, afin d'offrir un cheminement agréable et sécurisé pour les mobilités actives (vélos, piétons) ; mise en place d'une vidéo protection sur certains sites pour anticiper une montée d'incivilités et sécuriser au mieux la population...etc.

J'en profite pour remercier chaleureusement celles et ceux qui s'engagent pour la vie de la commune : les nombreuses associations et leurs bénévoles, les agents communaux, les artisans et commerçants, le monde agricole qui entretient de belle manière notre beau territoire rural ainsi que chacun d'entre vous qui contribue, à sa manière, au dynamisme de notre territoire.

En 2026, poursuivons ensemble la construction d'un avenir harmonieux, solidaire et ambitieux pour notre commune. Très belle année à toutes et à tous.

Robert Bousquet, maire de Lacaune-les-bains



Mairie de Lacaune-les-bains
05.63.37.00.18 - accueil@lacaune.com
Site internet : www.lacaune.com



RETROSPECTIVE



du 1er au 3 Juillet : Open International de France - Jeune Mixte de Pétanque



20 Juillet : Fête de la Charcuterie



30 Juillet : Audit pour le renouvellement du label Villes et Villages Fleuris



Juillet & Août : Marchés Gourmands (et animés !) du mercredi



du 14 au 17 Août : Les 60 ans des Grandes Fêtes de Lacaune-les-bains



2 Sept. : Remise de la médaille de la ville à Marieme Badiane, championne olympique de Basketball



7 Septembre : 19^{ème} édition des Chacu'Trails à l'affluence record



17 Sept. : Visite du Préfet Laurent Bucchaillat et du Sous-Préfet Laurent Gandra-Moreno



Lacaune se mobilise pour Octobre Rose



18 Octobre : Hommage aux deux aviateurs morts le 23 nov. 1962 à Picotalen



11 Novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918



28 Novembre : Ouverture de la première édition du Festival de Cinéma Contrechamps

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

RENOUVELLEMENT DU LABEL «VILLES ET VILLAGES FLEURIS»



Le 30 Juillet dernier, l'équipe des Espaces Verts de la ville attendait de pieds fermes le jury venu auditer la ville pour le renouvellement de son label «Villes et Villages Fleuris». Soutenus par le service Communication, le maire Robert Bousquet, et par Sylvie Solomiac, conseillère municipale en charge du tourisme, de la culture et du fleurissement, les techniciens ont accueilli les trois membres du jury et leur ont proposé un circuit présentant le fleurissement mais également la gestion des espaces de la ville, le territoire et ses enjeux. Fauchage tardif, respect de la biodiversité, utilisation très raisonnée de produits chimiques au profit d'alternatives naturelles, mais également gestion de l'eau, etc... beaucoup de thèmes ont été abordés. A l'issue de cette visite chronométrée, le jury a souligné le dynamisme de la commune et sa volonté affirmée de progresser dans le label, et a renouvelé son attribution au niveau «2 fleurs». Félicitations à toute l'équipe.



OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

L'incendie de forêt est un des risques naturels les plus répandus. Notre département sera de moins en moins épargné et nous faisons partie des communes particulièrement exposées.

Le débroussaillement est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies et limiter leur propagation.

Conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur dans le Tarn, si vous êtes propriétaires de parcelles ou de constructions situées dans et aux abords d'espaces boisés ou de landes à risque, vous pouvez y être soumis.

Le débroussaillement et le maintien en état est une obligation du Code Forestier (art. L-131-10 à 131-16). Le non-respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique. Tout contrevenant encourt entre 135 et 750€ d'amende en cas d'infraction.

Comment faire ?

Respecter les zones de débroussaillement prescrites : les règles de débroussaillement diffèrent si vous êtes propriétaire d'une parcelle, d'une construction ou d'un chantier, selon si elle/il est situé en zone urbaine ou non urbaine.

Réaliser un bon débroussaillement : débroussailler, ce n'est pas tout raser ! L'arrêté préfectoral édicte des modalités techniques précises quant au débroussaillement du couvert végétal de votre propriété.

Consultez l'arrêté préfectoral 81-2018-07-12-005 relatif au débroussaillement réglementaire pour connaître toutes les modalités et procédures à suivre : <http://www.tarn.gouv.fr/le-debroussaillement-une-obligation-legale-a7477.html>

80 à 90% des maisons débroussaillées correctement sont épargnées en cas d'incendie.
Sans cette action, près de la moitié risquent d'être endommagées.

Quand débroussailler ?

D'octobre à février : Couper les arbres pour les mettre à distance et débroussailler le sol pour éviter que le feu s'étende. Évacuer les rémanents de coupe en déchetterie.

De mars à mai : Effectuer les travaux de finition ou d'entretien annuel, tels que le fauchage et le broyage, après les pluies qui augmentent la pousse de la végétation.

C'est la 1ère année que les plus gros travaux sont nécessaires.
Ensuite, il ne s'agit que d'entretien.



Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens

Ma maison est-elle vulnérable en cas de feu de forêt ?

Faites le test en ligne !

<http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org/quiz/questionnaire-tarn-ma-maison-est-elle-vulnerable-en-cas-de-feu-de-foret/>

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

NOUVEAUX EQUIPEMENTS AU SERVICE EAU POTABLE

En 2025, la ville a investi dans trois nouveaux équipements avec pour objectif principal d'améliorer encore la gestion de l'eau potable :

- Installation d'une **télésurveillance** sur les 7 principaux réservoirs : cela permet de suivre le volume d'eau stocké en temps réel, les volumes distribués quotidiennement ou à l'instant T, l'apparition de fuites... Les données sont enregistrées et consultables en permanence par le service, et des seuils d'alerte, calibrés pour chaque paramètre, donnent lieu à des alarmes reçues directement par les agents d'exploitation.
- Achat d'un **détecteur acoustique** de fuite : comme son nom l'indique, cet équipement amplifie le bruit généré par les fuites d'eau. En le manipulant à proximité des réseaux, il permet de localiser la fuite. (*voir illustration*)
- Pose d'**enregistreurs de bruit** : installés à différents points stratégiques de la conduite d'eau, ces appareils géolocalisés permettent de repérer et de situer une fuite grâce au bruit qu'elle génère.



RETOUR D'ACCUEIL
PayFIP.gouv.fr
Un système de paiement de la facture globale des services publics

ISIR LA RÉFÉRENCE DE LA DETTE

Identifiant structure publique : 003003
Référence de la dette : Valider

FACTURES D'EAU : COMMENT LES PAYER ?

Le règlement de vos factures d'eau ne se fait pas en mairie. Plusieurs solutions s'offrent à vous.

- **La plus simple et la plus sécurisée : le paiement en ligne.** Vous pouvez régler directement par carte bancaire en vous connectant sur www.payfip.gouv.fr. Il vous suffira ensuite de saisir l'identifiant de la collectivité : 003003 et la référence indiquée sur votre facture.

► Autres moyens de paiement possibles :

- en espèces (dans la limite de 300€) ou par carte bancaire, muni de votre facture, chez le buraliste agréé de Lacaune,
- par virement bancaire (de banque à banque),
- par chèque libellé à l'ordre du *Tresor Public*, à envoyer par courrier postal à Castres (vous ne pouvez pas déposer vos chèques en mairie),
- par prélèvement automatique sur facture globale (renseignements auprès de Patricia à la mairie)

Vous pouvez retrouver toutes ces informations au bas ou au dos de votre facture.



CHANGEMENT DE CHEF DE CENTRE CHEZ LES POMPIERS

Arrivé comme Chef du Centre de Secours de Lacaune le 1er janvier 2021, le Lieutenant Mikael Matha a pris également la responsabilité du Centre de Murat à partir du mois d'avril de la même année. A partir du 9 janvier 2026, il passera le relais au Lieutenant Guillaume Landes, originaire de Brassac et jusqu'ici en poste à Castres, comme Officier de garde. Le lieutenant Matha ne part pas bien loin puisqu'il quitte son poste de Chef de Centre pour

celui de Chef du service «Opération Prévention» sur le groupement Nord d'Albi. Il sera notamment en charge de dossiers de prévention des risques concernant les établissements recevant du public, et assurera une partie «Opération» avec la gestion des risques particuliers sur le groupement.

Bonne continuation Lieutenant Matha, nous vous souhaitons une belle réussite dans vos nouvelles fonctions et vous remercions chaleureusement pour votre dévouement et votre sens du devoir envers vos concitoyens et bienvenue Lieutenant Landes !

VOUS AVEZ UN PROJET
construction
réhabilitation
extension
aménagement

Conseil gratuit
en architecture
en paysage

Rencontrez un architecte conseiller ou un paysagiste conseil du CAUE du Tarn et obtenez un conseil gratuit, un regard professionnel objectif et indépendant.

05 63 60 16 70

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL DU 16 JUIN AU 08 DÉCEMBRE 2025

Naissances

VARGAS Elio, le 17 juin
CARON Valentina, le 11 juillet
TRACANA Jules, le 27 juillet
GAYRAUD Aëlys, le 22 septembre
TRENTINI Axel, le 30 septembre
RASCOL Valentin, le 30 octobre
GUERREIRO Jaymy, le 28 novembre
BISOC Samuel et Luca, le 1er décembre
MAILLE Maïwenn, le 2 décembre

Toutes nos félicitations !

Mariages

Le 5 juillet : PORTES Lisa & LUIS Lucas
Le 26 juillet : DELMAS Stéphanie & DUVERNAY Vincent
Le 2 août : MAURY Manon & RUL Pierre-Louis
Le 22 novembre : PECHÉANU Tudorita & SCHIOPU Vasile

Tous nos voeux de bonheur !

Décès

MARTINEZ José, le 18 juin
CORCORAL Renée veuve KEISER, le 1er juillet
SABLAYROLLES Bernard, le 3 juillet
BONNET Henri, le 27 juillet
RUL Marguerite veuve BACOU, le 29 juillet
NÈGRE Philippe, le 14 août
BARBEZIER Gaston, le 16 août
BOURDEL Robert, le 18 août
MARC Gisèle veuve THOMAS, le 25 août
ROBERT William, le 2 septembre
FABRE Evelyne veuve SICARD, le 17 septembre
ISSANCHOU Robert, le 22 septembre
BASCOUL Paulette veuve ENJALBAL, le 24 septembre
VABRE Pierre, le 9 octobre
CAUQUIL Janine veuve GUIRAUD, le 17 octobre
FALIP Jeanine veuve RUL, le 22 octobre
MOLINIER Ernest, le 24 octobre
BERNADOU Renée veuve GRANIER, le 4 novembre
OULÈS Denis, le 6 novembre
VALETTE Marthe veuve LAUR, le 23 novembre

Sincères condoléances à leurs proches.

Opérateurs	Orange	SFR	Bouygues Telecom	Free Mobile
Extinction 2G	Fin 2026 (à partir du 31 mars 2026)	Fin 2026	Fin 2026	Non encore annoncée
Extinction 3G	A partir de la fin 2028	Fin 2028	Fin 2029	Non encore annoncée

FIN DES RESEAUX 2G ET 3G

Les opérateurs français ont engagé l'arrêt progressif des réseaux mobiles 2G et 3G afin de basculer entièrement vers la 4G et la 5G, désormais utilisées pour la majorité des appels, SMS et accès internet.

Attention, certains équipements fonctionnent encore uniquement en 2G/3G : alarmes et télésurveillance, téléassistance, téléalarmes d'ascenseurs, visiophones, dispositifs médicaux ou téléphones anciens...

Lors de l'extinction des réseaux 2G et 3G, les équipements qui ne sont pas compatibles avec des technologies de télécommunication alternatives ne pourront plus fonctionner. Si vous avez un doute sur la compatibilité de vos appareils après l'extinction de la 2G/3G, contactez dès maintenant votre fournisseur de matériel ou de service.

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

Fidèle à ses valeurs la liste «Unis pour Lacaune» est heureuse de présenter sa candidature aux élections municipales 2026.

Forte de ses convictions, fidèle à ses principes, notre liste souhaite porter un nouveau projet pour la ville de Lacaune, au plus près des préoccupations de ses administrés et dans la continuité des actions que nous avons menées depuis 6 ans. D'ici là, nous espérons que vous passerez de belles fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons une bonne année 2026. Retrouvez nous très prochainement sur les réseaux.

Texte transmis le 08/12/2025 - rédigé par Sophie Saillard, Richard Collet et Julien Visse

RUBRIQUE : VIE COMMUNALE

OCTOBRE ROSE : UNE HISTOIRE DE CŒURS À LACAUNE

Vous avez été nombreux à vous mobiliser cette année pour le mois de prévention des cancers féminins. Myriam Yeddou, relais local de la Ligue contre le Cancer et véritable chef d'orchestre a motivé ses troupes :

- les associations sportives lacaunaises (randonnée pédestre, circuit vélo, match de football, concours de pétanque etc...)
- les professionnels de santé (matinale prévention)
- les petites mains qui ont participé à l'élaboration d'objets divers et variés vendus au profit de la Ligue (le Centre de Loisirs, l'association Passions et Créations, ou encore Les Genêts d'Or)
- et tous les bénévoles qui ont donné un peu de leur temps et/ou participé de quelque manière que ce soit.

Elle nous livre ce petit message :

« Octobre Rose à Lacaune n'a pas été qu'un mois d'actions. Il a été un mois de rencontres, d'émotions partagées et de liens profondément humains. Derrière chaque événement, chaque sourire, chaque pas parcouru, il y avait des histoires. Des femmes touchées, des proches inquiets, des souvenirs parfois douloureux... mais surtout une immense volonté de ne pas laisser la maladie gagner du terrain sur la vie. »

Sport, prévention, créations solidaires... tout a été pensé avec le cœur : les temps d'échange avec les professionnels de santé ont permis d'informer, de rassurer, parfois de libérer une parole longtemps retenue ; les moments de convivialité ont rappelé que la solidarité peut aussi être joyeuse, chaleureuse, porteuse d'espoir. Grâce à l'engagement des bénévoles, des associations, des professionnels, des commerçants et des habitants, Lacaune a montré qu'ici, personne n'est invisible. Il y a eu des moments forts, des larmes discrètes, des rires aussi. Parce qu'Octobre Rose, c'est parler du cancer, oui, mais c'est surtout rappeler aux femmes qu'elles comptent, qu'elles sont entourées, écoutées, soutenues. »

À titre personnel, ce mois est une fierté et une émotion immense. Merci à tous ceux qui ont transformé la solidarité en gestes concrets et en chaleur humaine. Parce que derrière le rose, il y a des visages, des combats, des absences... et surtout des vies. À Lacaune, le ruban rose n'a pas seulement été porté. Il a été vécu.

Rendez-vous l'année prochaine. Plus forts. Ensemble. »

Bravo Myriam, et un grand MERCI à tous.



Le Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc accompagne les chefs d'entreprise dans la transmission de leur activité, aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture

Un accompagnement en 5 étapes



RUBRIQUE : TRAVAUX

RÉNOVATION D'ENVERGURE DE LA SALLE DE BEL AIR

La salle de Bel Air dans son ensemble est une structure de près de 1500m², dont plus de 1000m² sont occupés par les deux grands espaces : la salle principale, et la salle annexe, généralement appelée « salle du dojo » en raison de son aménagement et de son utilisation par les associations sportives lacaunaises du type Goshinkai, Boxe ou Krav Maga...

A elles deux, elles peuvent accueillir plus de 700 personnes. C'est la raison pour laquelle la rénovation était indispensable, puisqu'aucune de nos structures ne peut actuellement accueillir autant de public. Nous recevons beaucoup de demandes de réservation de salles, cela nous permettra donc aussi d'enrichir notre offre et de permettre à de grandes manifestations de se tenir à Bel Air : Marché de Noël, grandes braderies, gros lotos, Salon de la Miniature, Vœux de la municipalité, Réveillon des Amazones, etc... et aux associations sportives intéressées par un dojo, de déplacer leurs sessions et de libérer éventuellement des créneaux de la Maison des associations ou du Gymnase Victor Hugo.

Les rénovations entreprises concernent : le remplacement intégral de la toiture, ainsi que de son isolation ; la mise en place d'un nouveau système de chauffage équipé d'une pompe à chaleur; la pose de nouvelles dalles au plafond de la grande salle pour l'isolation acoustique ; la peinture de grande majorité des murs ; la restauration de la partie sanitaire, vestiaires et dégagements ; et la mise en place d'un équipement de sonorisation avec baffles adaptées dans les deux pièces.

L'espace cuisine en parfait état de fonctionnement, n'a pas nécessité quant à lui, de rénovation. Des tables et des chaises, identiques à celles présentes à la salle Saint Michel, sont en attente de livraison.

Nous serons fiers d'inaugurer en quelque sorte, cette nouvelle version de la salle de Bel Air, lors de nos voeux de janvier 2026.



AVANCÉE DES TRAVAUX DE LA GENDARMERIE



Nous vous l'annonçons sur le bulletin de juillet, la première phase des travaux de la future gendarmerie est terminée : les nouveaux logements pouvant accueillir 7 gendarmes et 2 gendarmes adjoints volontaires (GAV) ont été livrés comme prévu en juin 2025.

Février 2024

Nouembre 2024

Juin 2025

Nouembre 2025

Juillet 2026

Démolition des anciens bureaux



Fin de la Phase 1 : les nouveaux logements sont terminés



Finalisation des travaux



Cet automne, la phase 2 a débuté par la démolition des anciens logements devant laisser place aux bureaux de la future brigade. La fin des travaux est programmée pour juillet 2026.

TRAVAUX DE VOIRIE

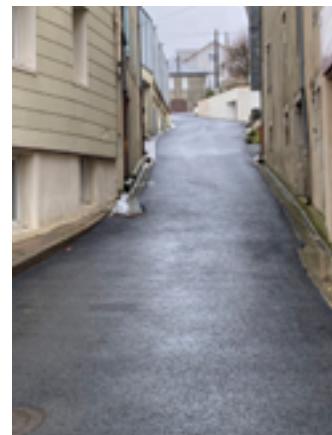
Différents travaux de voirie ont été effectués :

► **Les Vidals** : chemin de l'Auzore situé sous le cimetière (*photo de droite*), rue de la forge, rue du frêne, rue de la laiterie , rue du Pradel, rue du menuisier

► **Hameau du Fournié**

► **Le Thyoïs** : chemin de la Croix de deux sous

► **Dans le bourg** : rue de Bel Air, rue du 19 mars 1962, rue Pasteur, rue André Théron (*photo de gauche*), rue du Saut, rue David Martin et entrée du cimetière protestant



RUBRIQUE : TRAVAUX

QUARTIER DE LA POURTANELLE

Il a fallu attendre...ce projet très ancien nécessitait d'abord l'aval des Services de l'eau et du Département, puis l'accord de principe aux demandes de subventions. A présent, les travaux sont terminés. Finies les flaques d'eau sur la portion de rue plane et les infiltrations d'eau dans les caves ou sous-sol des maisons : la rue principale du Quartier de la Pourtanelle et sa rue adjacente ont été entièrement refaites. Les réseaux humides (eau potable, eaux usées et eau de pluie) ont été renouvelés, et les rues refaites en enrobé. Trottoirs, places de parking et massif de plantes ont vu le jour également, à la plus grande satisfaction des riverains.



De gauche à droite : la rue de la Pourtanelle avant les travaux - les travaux d'enfouissement des réseaux humides - la rue actuellement

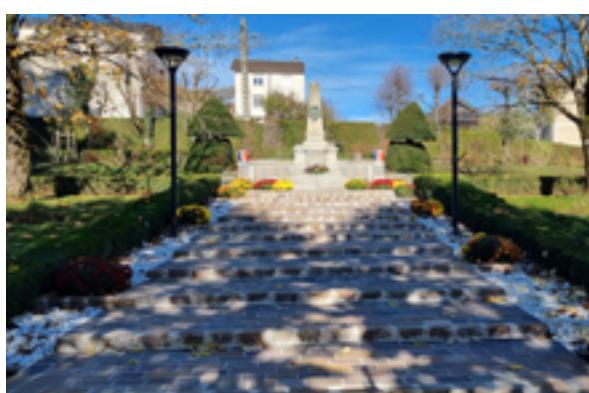
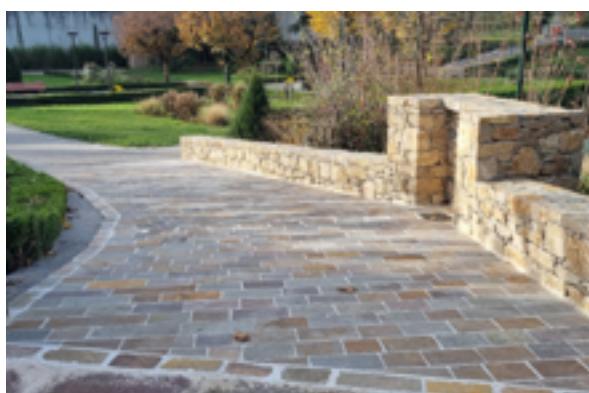
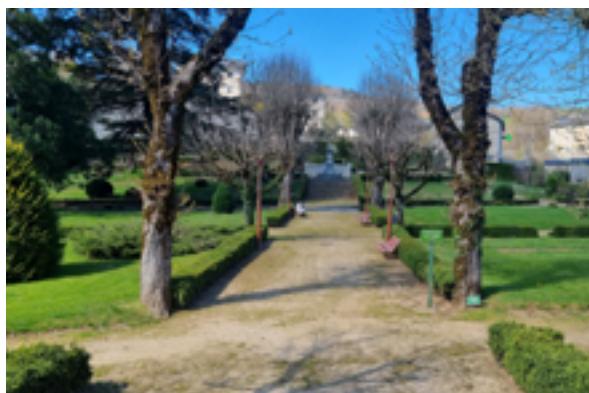
LE JARDIN PUBLIC RETROUVE SON ÉCLAT

Cet automne, les travaux de rénovation du jardin public ont débuté. Comme vous avez pu le découvrir lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, l'allée centrale a été entièrement revêtue de pierres, évitant ainsi la boue, jusqu'au Monument aux Morts. De nouveaux éclairages à énergie solaire ont été installés. L'entrée côté casino a également été rénovée et agrémentée d'un point d'eau. Les deux passerelles inesthétiques qui pouvaient gêner l'écoulement de l'eau lors des crues, vont être remplacées par de petits ponts semblables à celui réalisé à Gransisse.

◀ *L'allée principale avant les travaux*

◀ *Entrée par le casino*

▼ *Allée centrale menant au Monument aux Morts rénovée*



RUBRIQUE : CITOYENNETÉ

ZOOM SUR LES ELECTIONS MUNICIPALES 2026



Qui peut voter à Lacaune ?

Pour pouvoir voter à Lacaune, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune :

- sur la liste principale pour les électeurs français
- ou sur la liste complémentaire municipale pour les électeurs européens (originaires d'un pays membre de l'Union Européenne) résidant à Lacaune.

Pour les jeunes gens qui voteront pour la première fois (avoir 18 ans le 14 mars 2026), ils ont été inscrits automatiquement sur la liste électorale de la commune où a été fait leur recensement citoyen.

Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous-même vérifier votre inscription sur la liste électorale ou l'adresse de votre bureau de vote, grâce au téléservice spécifique mis à votre disposition sur www.service-public.gouv.fr.

Si ce n'est pas le cas, la date limite est fixée au 4 février pour une inscription en mairie et au 6 février 2026 pour les inscriptions sur internet.

Les modalités du scrutin

A Lacaune, il s'agit d'un scrutin de liste, proportionnel et paritaire, à 2 tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. En application des règles électorales, une configuration à deux listes entraînerait l'organisation d'un unique tour de scrutin. La mobilisation dès le premier tour est donc déterminante.

Vous devrez élire 19 conseillers municipaux sur une liste paritaire, c'est à dire composée d'autant de femmes que d'hommes et respectant une alternance une femme / un homme ou inversement.

Si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Lors du même scrutin, sur chaque liste de candidats, seront également fléchés les 10 conseillers communautaires potentiels.

Le scrutin

Le jour du scrutin pour pouvoir voter, vous devrez vous présenter au bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit (n° et adresse sur votre carte électorale) de 8h à 18h muni d'un titre d'identité autorisé (*carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, carte d'anciens combattants avec photo, carte d'invalidité avec photo, permis de conduire, permis de chasse avec photo délivré par l'ONCFS, ...*). Attention, vous devrez présenter l'**original** du document. Ni photocopie, ni téléchargement sur smartphone ne peuvent être acceptés.

Procuration

Vous n'êtes pas présent le jour du scrutin ? Vous pouvez voter par procuration, c'est à dire mandater un autre électeur de confiance pour voter à votre place dans votre bureau de vote. La procuration peut se faire en ligne ou physiquement auprès de la gendarmerie.



RUBRIQUE : CITOYENNETÉ

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES ET AUX INCIVILITÉS !

Très régulièrement, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats ou de divers déchets apparaissent au pied des containers et parfois même dans les rues de notre commune. Ces incivilités portent atteinte à la propreté publique, dégradent notre cadre de vie à tous et peuvent également provoquer des accidents : envols, pollution, coupures liées à du verre brisé, etc.

L'abandon de déchets sur la voie publique est passible d'une amende minimale de 135 €. Plusieurs verbalisations ont d'ailleurs été effectuées cette année, et nous allons renforcer la surveillance des points d'apports volontaires.

Nos agents techniques, malgré leur sérieux et leur engagement, ne sont pas là pour compenser les comportements irresponsables de certains. Ces dépôts sauvages leur font perdre un temps précieux qui pourrait être consacré à d'autres missions au service des Lacaunais.

Des solutions existent : la déchetterie de Lacaune est ouverte du mardi au samedi (05.63.74.15.64). La Communauté de Communes met également à disposition un service de collecte des encombrants sur inscription (05.32.11.09.25).

Merci à toutes et tous de veiller au respect de notre cadre de vie.

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 septembre 2025



GESTION DES DÉCHETS

La Communauté de Communes du Haut-Languedoc est compétente en matière de gestion et collecte des déchets (compétence obligatoire des Communautés de communes).

POURQUOI RETIRE-T-ON CERTAINS DÉCHETS DES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES?

Lorsque les agents de collecte constatent des déchets non conformes dans les bacs d'ordures ménagères (bacs verts ou marrons), ils ont deux solutions :

1/ condamner le bac par de la rubalise lorsque les déchets sont trop nombreux (ex : un bac rempli de bouteilles en verre)

2/ enlever les déchets non conformes du bac et les déposer à côté (ex : pots de peinture, petit mobilier ...)



La sécurité
des agents



Les risques



Les camions ne sont pas conçus pour compacter autre chose que des ordures ménagères



casse sur les camions

blessures
intoxications

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

SOUS SURVEILLANCE



Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de déposer des ordures au pied des colonnes et conteneurs.



Sous peine d'amende de 135€ à 1500€

(Art. R632-1, R634-2, R644-2, R635-8 du Code Pénal et Art. RS41-76-1 du Code de l'Environnement)

Attention, il est important de bien différencier les ordures laissées au pied des containers par des concitoyens peu scrupuleux et les déchets parfois sortis des bacs d'ordures ménagères par les agents de la Communauté de Communes en charge du ramassage autorisés à le faire.

En 2023, la présence de déchets non conformes dans les bacs d'ordures ménagères a généré plus de 10.000€ de réparations sur les camions de collecte. De plus les déchets ainsi mis de côté doivent ensuite être amenés en déchetterie par nos agents communaux, et génèrent donc des frais supplémentaires pour la ville.

MOINS NOUS TRIONS PLUS NOUS PAYONS



Emballages ménagers recyclables (colonne jaune)..... 20€ /tonne

Verre..... 35€ /tonne

Ordures ménagères..... 196€ /tonne

RUBRIQUE : JEUNESSE

Effectifs en nombre d'enfants	Rentrée 2020	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	Rentrée 2025	Perspective 2026
Ecole Maternelle	71	82	77	67	70	56	55
Ecole Primaire	136	125	120	112	111	105	105

EFFECTIFS DE NOS ÉCOLES

Compte-tenu des effectifs en baisse, et afin d'éviter toute fermeture de classe à terme, nous ne pourrons délivrer de dérogation permettant l'inscription d'enfants dans d'autres écoles du secteur.

CANTINE SCOLAIRE : QUALITÉ, PROXIMITÉ ET BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

La cantine scolaire de notre commune met un point d'honneur à proposer chaque jour des repas cuisinés sur place, à partir d'ingrédients issus en grande partie de fournisseurs et producteurs locaux. Environ 180 repas quotidiens sont préparés pour les enfants de 0 à 10 ans des écoles primaire et maternelle de Lacaune, mais également du centre de loisirs et de la crèche, ou encore de l'école de Moulin Mage.

Un des vrais atouts de notre service de restauration est la préparation sur place, permettant de garantir des plats servis directement chauds, y compris dans les cuisines satellites. *Cela permet de ne pas avoir à réchauffer les plats, ce qui peut leur faire perdre en saveur et en valeur nutritionnelle.*

Les menus quant à eux, sont élaborés par une diététicienne afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et d'assurer un équilibre alimentaire adapté à chaque âge. *Ils sont consultables sur le site de la mairie www.lacaune.com, à la Rubrique : Vivre à Lacaune / Les Enfants / Cantine.*

Nos cuisiniers jouent également un rôle essentiel : ils ajustent leurs recettes et les quantités servies afin de limiter le gaspillage alimentaire, tout en veillant à la qualité et à la saveur des repas. Leur savoir-faire et leur engagement sont au cœur de la réussite du service.

Enfin, la ville assume une partie du coût des repas, afin de garantir à toutes les familles un accès à une restauration scolaire de qualité. Pour rappel, le ticket de cantine est au prix de 3€ pour les enfants, et doit être acheté auprès de la mairie. *Nouveauté 2025, vous pouvez désormais régler par carte bancaire.*



Anaïs Randon, diététicienne

CLASSE DÉFENSE : DES COLLÉGIENS ENGAGÉS POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE



En 2025, la Classe Défense du Collège du Montalet a continué de s'affirmer comme un projet pédagogique mêlant histoire locale, citoyenneté et engagement.

Les élèves volontaires de 3^{ème} faisant partie de ce dispositif ont notamment participé aux différentes cérémonies commémoratives aux côtés des élus locaux et des associations des Anciens Combattants. Lors de la cérémonie du 8 mai, le Chant des Partisans a été chanté par les élèves. Ces derniers ont travaillé tout au long de l'année 2024-2025 à la réalisation d'un film sur les événements de la fin de la Seconde Guerre mondiale dans les Monts de Lacaune.

Depuis la rentrée de septembre 2025, ce sont 16 élèves qui participent activement au projet. Ils étaient présents lors de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 pour honorer le souvenir des soldats morts pour la France. Drapeau tricolore en main, ils arboraient le « Bleuet de France » à la boutonnière, dont on célèbre cette année le 100^{ème} anniversaire. Plusieurs élèves ont accompagné le maire pour déposer une gerbe aux trois monuments aux morts de la commune. La cérémonie a été ponctuée par la lecture d'une lettre d'un Poilu envoyée à sa femme lui racontant le quotidien au front et d'un message du Général Foch destiné à ses armées : « Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée : la liberté du monde ». La participation à cette cérémonie avait été préparée en amont par une intervention en classe de l'Association des Anciens Combattants des Cantons de Lacaune et Murat. Un moment d'échange intergénérationnel très apprécié par les élèves, qui ont pris à cœur leur implication durant la commémoration.

Stéphanie Rascol, professeure au Collège du Montalet

RUBRIQUE : JEUNESSE

UN MOIS DE DÉCEMBRE ANIMÉ ET PLEIN DE PETITES NOUVEAUTÉS À LA CRÈCHE

Lundi 8 Décembre a eu lieu à la crèche, un spectacle animé par Frédéric Bardet. Un moment convivial de partage entre parents, enfants, professionnelles et élus où chacun a pu chanter, danser et s'amuser. La semaine suivante, c'est le Père Noël qui a rendu visite à nos petits Lutins ébahis devant sa barbe !

Comme tout au long de l'année, différents ateliers éducatifs ont été proposés aux enfants au quotidien : peinture, dessins, pâte à sel, pâte à modeler, chants, danses, lecture, jeux de transvasement, motricité, piscine à balles, jeux extérieurs ...

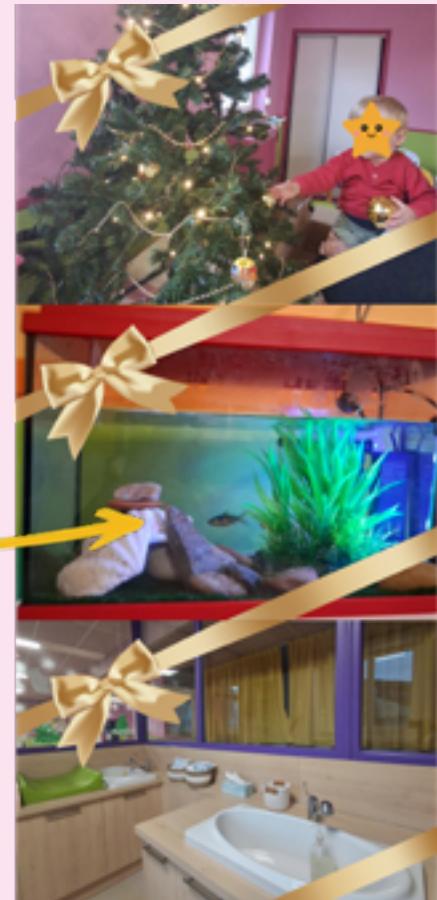
Côté nouveauté, nous avons installé un aquarium à la crèche et cela apporte de nombreux bénéfices (développement sensoriel, effet apaisant, apprendre à nourrir les poissons ...).

*Bubulle, nouvel employé
nourri et logé !*

TRAVAUX DE RENOVATION

Dans le cadre d'un dispositif de la CAF, la crèche a obtenu des financements afin d'effectuer des travaux de rénovation. Ils se dérouleront progressivement jusqu'en 2027. Il s'agit de mettre en conformité l'établissement en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage, de moderniser la structure et de renforcer son attractivité, et d'offrir de meilleures conditions de travail à l'équipe. Fin 2025 / début 2026, sont effectués le remplacement des plans de change des deux sections, ainsi que des casiers et des porte-manteaux du hall d'entrée, la réfection des grillages extérieurs, la peinture du hall d'entrée et d'une salle de change.

Cendrine, directrice de la crèche



Et que s'est-il passé au Centre de Loisirs ?



*Après-midi jeux et bûche de Noël
à l'unité d'accueil pour personnes
handicapées vieillissantes*



*Visite du Musée
des Arts Buissonniers
de St Sever du Moustier*



*Visite de la caserne des
pompiers de Lacaune*

*Toute l'équipe du Centre de Loisirs espère que vous avez passé
de bonnes fêtes et vous souhaite une bonne année 2026 !*



Luc, directeur du centre de loisirs

RUBRIQUE : SÉNIORS

2025 - LES SENIORS EN VACANCES EN CORSE



Comme tous les ans, la bande des anciens et nouveaux seniors en vacances, au nombre de 46 cette année, attendaient le voyage avec impatience. Les plus « incorruptibles » - Messieurs Armand Beziat, Roger Valette, et Bernard Alram,... me suivent les yeux fermés, quelle que soit la destination !

Alors que certains avaient déjà visité l'ouest de la Corse il y a quelques années et en avaient gardé un souvenir émerveillé, nous sommes partis découvrir cette fois-ci, l'autre côté de l'Ile de beauté : Taglio situé sur la côte Est, à 39 km au sud de Bastia, entre la mer et la montagne de la Castagniccia.

Le séjour fut un peu perturbé par des changements de programme mais heureusement tous les seniors qui m'accompagnaient, toujours de bonne humeur et positifs, les ont pris avec beaucoup d'humour. Le plaisir d'être ensemble et de se retrouver étant le plus fort. Et puis, le soleil, la mer et les endroits dépaysants et magnifiques ont participé à oublier ces petits moment de déception.

Les soirées au village vacances ont permis à quelques-uns ou quelques-unes de s'entraîner pour leur futur passage à l'émission « N'oubliez pas les paroles »..... grâce à un karaoké endiablé. Monsieur Joachim Oliviera, le plus âgé des participants, « couvé » par tous lors du voyage, a même fêté ses 94 ans durant le séjour !

Je profite de l'occasion pour remercier tous ces « aventuriers », ceux qui me suivent depuis 11 ans et bien sûr les nouveaux retraités, avec enthousiasme, confiance et affection.

En 2026 : Port-Manech en Bretagne nous attend, je compte sur vous pour de nouvelles aventures !

Marie-Claude



CARNET DE VOYAGE 2025

Tout nouveau, tout beau, le dernier carnet de voyage des «Seniors en vadrouille en Corse» est disponible ! Vous n'avez pas encore le vôtre ? Venez le chercher en mairie auprès de Patricia, Sandrine ou Christine. Merci encore à tous les participants qui ont proposé leurs photos du voyage afin de réaliser le livret. On espère qu'il vous plaira !



RUBRIQUE : SPORTS



LACAUNE ESCALADE ÉVASION : QUAND LES JEUNES PARTENT À L'ASSAUT DES FALAISES DU VERDON

Lacaune Escalade Evasion est un petit club d'escalade regroupant une cinquantaine d'adhérents dont la moitié est composée de jeunes. Il propose des séances aux petits et grands sur le mur de la salle omnisport de La Balme avec pour principal objectif des sorties escalade à l'extérieur sur falaise. Au vue de leur progression et de leur niveau, et grâce à une participation financière de la ville de Lacaune, le club a pu proposer à ses jeunes grimpeurs une expérience qui restera gravée dans leur mémoire : un camp de 7 jours dans un haut lieu mythique de l'escalade... les Gorges du Verdon !

Un petit groupe est donc parti cet été à l'assaut des grandes falaises du Verdon pendant une semaine. C'est dans le petit village de La Pallud sur Verdon qu'ils ont posé leurs valises et leurs tentes. Au programme des journées, 4 à 5 heures de grimpe dans des voies de plusieurs longueurs (jusqu'à 7!) pour une hauteur totale de 150m... Mais pas que ! Comme il faut varier les plaisirs, ils ont pu se rafraîchir dans l'eau bleue turquoise du lac Sainte Croix et découvrir le tunnel du Baou qui traverse les entrailles des gorges du Verdon avec une petite descente en rappel à la clé. L'activité qu'ils ont le plus appréciée reste la dernière sortie où ils ont pu commencer l'aventure par une descente en rappel sur des paroies de 300 m de hauteur ! 150 m plus bas, ils réalisent leur balade verticale sur une des voies mythiques où les plus célèbres grimpeurs tels que Patrick Edlinger se sont illustrés... Quelle belle aventure pour ces jeunes de 13 à 15 ans !

Géraldine Bettarel pour LEE

COMPÉTITION INTERNATIONALE AU BOULODROME

Du 1er au 3 Juillet, Lacaune a fièrement accueilli l'Open International de France - jeune mixte de pétanque. Cette compétition rassemblait des jeunes de 15 à 17ans de 6 pays différents. Qu'ils soient hongrois, belges, allemands, suisses, monégasques ou français, les compétiteurs au niveau exceptionnel ont donné du spectacle aux passionnés réunis au boulodrome de Lacaune. Bravo à tous, joueurs, encadrants, organisateurs, bénévoles,...



RECORD POUR LE CHARCUTRAIL 2025

Le charcutrail est une épreuve qui rassemble les amoureux de la course à pied en nature. Les participants sillonnent nos chemins en découvrant notre magnifique région grâce à plusieurs parcours de 5, 12, et 25 km, une course enfant et une randonnée. L'objectif de notre manifestation est de satisfaire tout le monde et de donner envie de revenir chez nous.

Pour cela un accueil chaleureux est réservé aux participants et aux accompagnants. La majorité vient du Tarn (Castres, Albi...) mais aussi des départements voisins (Aveyron, Hérault, Aude, Haute-Garonne). Nous avons également des coureurs provenant de Valence, Orange et Marseille.

L'après course est très appréciée grâce à la convivialité, la qualité du repas, la multitude de personnes récompensées, le nombre de jambons offert (une vingtaine cette année) etc... . Une telle réussite n'est possible que grâce à la mobilisation de 80 bénévoles et du soutien de la ville de Lacaune, du syndicat des salaisons, et des établissements Roussaly, Franvial, Rascol et Calas.

Plus de 913 participants, répartis sur les différentes épreuves et la randonnée ont été accueillis sur cette édition 2025...sans parler des nombreux accompagnants présents ! Plus de 900 repas servis cette année, c'est un record !

Eric «Ricou» Cambon pour l'ACL



► C'est la règle...le gagnant du jambon au Thyoïs doit courir avec jusqu'à la ligne d'arrivée...soit 1,5km !



▼ Bravo à tous les bénévoles (ici, une petite partie d'entre eux sur le podium)

RUBRIQUE : CULTURE

CONTRECHAMPS, LE TOUT PREMIER FESTIVAL CINÉ À LACAUNE

Du 28 au 30 Novembre derniers, avait lieu à l'Oc'Tave la première édition du nouveau festival de cinéma intitulé «Contrechamps». Près de 250 personnes ont profité des séances organisées sur tout le week-end et de la programmation des plus variées.

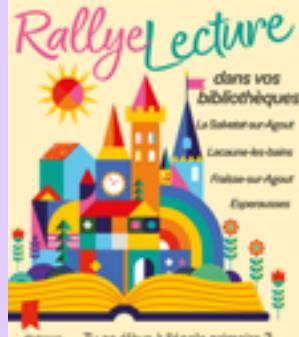
«Contrechamps» est né d'un partenariat entre l'association départementale Cinécran81, la Communauté de Communes du Haut-Languedoc et la Ville de Lacaune.

L'ouverture du festival le vendredi soir ne proposait rien de moins que l'avant-première nationale du film « Les Enfants vont bien » ! Et c'est le « Schpountz » avec Fernandel, sorti en 1938 et réalisé par M.Pagnol, remasterisé il y a peu, qui clôture en beauté cette première édition du festival. Vous avez raté la première édition ? ...il se murmure déjà qu'une seconde devrait voir le jour en 2026 ... affaire à suivre donc!



2026 COMMENCE FORT À LA MÉDIATHEQUE COMMUNALE

du 5 Janvier au 31 Mars 2026



► En collaboration avec les bibliothèques voisines, l'EVS et l'Octave, un **RALLYE LECTURE** est organisé pour les enfants du CP au CM2, à partir du 5 Janvier. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de Lacaune et dans les bibliothèques participantes. La remise des prix aura lieu le Dimanche 12 Avril à l'Oc'Tave et sera accompagnée d'un spectacle, de lectures à voix haute et d'un goûter !

► Autre nouveauté, la médiathèque participe également aux «**NUITS DE LA LECTURE**» organisées par le Centre national du Livre et le ministère de la Culture. Le thème 2026 ? «Ville et campagne». La date à retenir ? **Samedi 24 Janvier**. Venez profiter d'une animation de Camille et de sa Microfolie, ainsi que d'une lecture musicale par Corinne Blayac de son roman « Souffle de Pierre ». La conteuse nous régalerai ensuite par une de ses fameuses «Histoires en vrac» à venir écouter ... en pyjama ! Les places seront limitées, alors n'attendez pas, et réservez au 05.63.37.20.70.

► Deux **EXPOSITIONS** seront aussi à l'honneur dans les locaux de la Médiathèque :

- « *La poésie en littérature jeunesse* » prêtée par la Médiathèque Départementale du Tarn

- « *Ville et campagne* » réalisée par des petites mains lacaunaises Nous remercions chaleureusement le personnel de la Crèche des Petits Lutins, l'équipe de l'Ecole Primaire Victor Hugo ainsi que tous les enfants qui ont participé à l'élaboration de cette exposition.

UN FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR À LACAUNE

Début décembre, Lacaune a vécu au rythme des planches et des projecteurs à l'occasion du tout premier Festival de Théâtre Amateur coorganisé par la communauté de communes et la ville de Lacaune. Pendant 4 jours, l'Oc'Tave a accueilli comédiens passionnés et spectateurs curieux. Au total, six troupes venues d'Occitanie (vallée du Jaur, Toulouse, Castres...) ont présenté des oeuvres très variées : comédies, saynètes, adaptations contemporaines et pièces plus intimistes. La diversité des styles a séduit un public venu en famille ou entre amis. Les rires, les émotions et les applaudissements nourris ont témoigné de l'enthousiasme général.

En parallèle des représentations, des ateliers d'improvisation, ont permis de découvrir les coulisses du jeu théâtral.

Face à l'accueil très positif du public, la commune envisage déjà de reconduire le festival l'an prochain, avec l'ambition d'en faire un rendez-vous culturel incontournable de la vie lacaunaise.

Un grand bravo à toutes les troupes et merci aux spectateurs pour leur présence et leur énergie !



Samedi 24 Janvier à LACAUNE-LES-BAINS

15h : Echanges & Atelier avec la MICROFOLIE. Tout public - à partir de 8ans - limité à 20 personnes
16h30 : Goûter offert aux participants par la Médiathèque
17h : Lecture musicale du livre « Souffle de Pierre » de Corinne Blayac Public adulte
20h : Conte musical « Histoires en vrac » de Corinne Blayac ... à venir écouter en pyjama, avec oreiller et doudou... ! Tout public - limité à 30 personnes

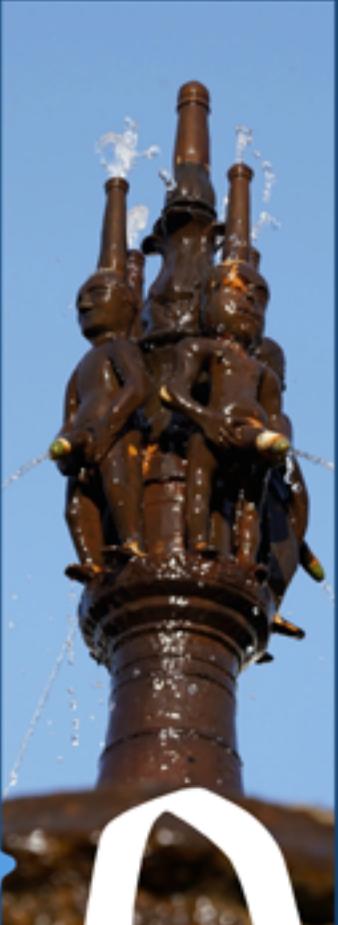
Animations GRATUITES - Places limitées
RÉSERVATIONS : 05.63.37.20.70 ou ludo-media-lacaune@laposte.net
Lieu : Médiathèque - 1er étage du Pôle culturel - La Balme 81230 Lacaune

Médiathèque de l'Enfant Sauvage Lacaune-les-Bains

BFM Culture L'Émission Le Journal à huis clos TFO Haute TFO Occitanie radiofrance france 3

RFI France 24 L'Émission

Meilleurs Vœux



2026

Lacaune - les - Bains